L'industrie de défense, proie des Alliés de la France



Article rédigé par Portail de l'IE, le 25 janvier 2024

Source [Portail de l'IE]: A l'heure où Thierry Breton discute de créer un fond de 100 milliards pour la défense européenne, la France doit mener une politique d'intelligence économique offensive pour mieux anticiper les menaces de ses Alliés sur ses actifs stratégiques. En 2022, 23,7% des investissements étrangers en France concernait l'industrie de défense, presque deux fois plus qu'en 2021 (13,7%). Les principaux investisseurs contrôlants ultimes sont <u>les pays des Five Eyes et l'Allemagne.</u>

La France a des Alliés, ces derniers ont des intérêts

La France est-elle naïve dans ses relations internationales ? Ses mésaventures géoéconomiques semblent le montrer. <u>Alstom</u>, le mythe autour du « couple franco-allemand », <u>l'affaire Aukus</u> ou <u>le cas Technip</u>, autant d'exemples prouvant que la France manque de méfiance envers ses Alliés. Refusant les rapports de force, elle oublie que ses alliances devraient d'abord défendre ses intérêts nationaux.

En cause ? Dans *La Force et la Ruse*, Jean-Vincent Holeindre montre que la culture judéo-chrétienne dénigre toute forme de ruse, et que la Seconde Guerre mondiale a fait naître un pacifisme sans nuance. Or, la France est en perte d'influence et de compétitivité sur la scène internationale. Son commerce extérieur, excédentaire en 2002, était déficitaire de 70 milliards d'euros en 2012. Pour peser sur les décisions du monde, elle s'appuie donc sur le multilatéralisme et la coopération.

Les dangers de la coopération

L'industrie de défense française, <u>secteur économique vital</u> avec ses 20 milliards de bénéfices annuels et ses 250 000 emplois non délocalisables, pâtit de ces alliances. Troisième exportateur mondiale d'armements en 2022, elle est extrêmement compétitive, et incarne une <u>proie des compétiteurs de la France</u>.

Mais l'industrie de défense entretient aussi des <u>dépendances déterminantes en énergies</u>, matières premières et composants. <u>Elle importe 33% des terres rares</u> nécessaires à sa production. <u>La France ne s'affranchira des coopérations et technologies étrangères</u> qu'en réussissant à s'approvisionner intelligemment ou à produire. Elle doit trouver le moyen de préserver ses coopérations mais aussi mobiliser son « <u>économie de guerre</u> ».

Quelles stratégies mener dans ce contexte ?

La France doit donc se doter d'une politique économique offensive en adoptant la Loi Lienemann-Lemoyne pour la reconquête de sa souveraineté. Elle doit promouvoir des alliances gagnant-gagnant, et intégrer des coopérations permettant d'obtenir les budgets nécessaires au développement de ses programmes majeurs. Elle doit refuser d'acheter des composants et matériels soumis à restrictions d'emploi ou d'export tel qu'ITAR (*International traffic in arms regulations*) et diversifier ses filières d'approvisionnement pour alléger la pression de ses fournisseurs.

Liberte Politique

Lire la suite

25/01/2024 01:00